





CORSE

La Corse est une région très montagneuse, avec une altitude de moyenne de 568 m, c'est la plus haute île de Méditerranée. Son climat est de type méditerranéen avec des étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Avec 2 700 heures d'ensoleillement par an, c'est une des régions les plus ensoleillées de France. C'est également une région avec des espaces naturels importants. La partie dédiée exclusivement à l'agriculture (108 000 ha en herbe, cultures, vergers et vignes) est limitée à 12 % du territoire.

La viticulture est la première culture sur l'île (plus de 6 700 ha) avec une AOC « vin de Corse ». 87 % du vignoble insulaire se situe en Haute-Corse où il est exploité par 211 viticulteurs. La Corse possède 1900 hectares d'agrumes ce qui représente 98 % des surfaces d'agrumes de France métropolitaine.

Les clémentines possèdent une IGP « clémentines de Corse ». Les oliviers (2 100 ha), dont 61 % de la production d'huile d'olive est commercialisée sous le label AOP « Huile d'olive de Corse – Oliu di Corsica » et les fruits à coque (châtaigne - amande - noisette), représentent également une forte production.

Les eaux de la Corse présentent un très bon état écologique. Cette situation remarquable est à conserver. Le suivi de la qualité des eaux doit être poursuivi, ainsi que la sensibilisation des acteurs agricoles ou non agricoles et des professionnels de l'aménagement et de l'entretien du territoire au travers de la formation et de la diffusion de systèmes économes en produits phytopharmaceutiques.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La feuille de route régionale, validée lors du CROS de décembre 2016, a été modifiée en décembre 2017 pour y apporter plus de précisions. Elle recense désormais 26 actions. Parmi les actions prioritaires, on note : la mobilisation des moyens financiers à la mesure des objectifs ; le renforcement de la place des agroéquipements de nouvelle génération et des outils d'aide à la décision ; le rayonnement de fermes DEPHY articulées avec les GIEE et l'agriculture biologique ; la multiplication du nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques ; l'accompagnement des évolutions prévues par la loi LABBE ; l'engagement des acteurs des JEVl dans la réduction et l'usage des produits phytopharmaceutiques ; la communication sur le défi positif et moderne que constitue la réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques.

ACTIONS PHARES



RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EN ARBORICULTURE GRÂCE À UNE PULVÉRISATION ET UN DÉSHÉRBAGE OPTIMUM ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de cette action, organisée le 3 mai 2017 par la Chambre régionale d'agriculture, était de donner aux arboriculteurs de l'île les clés pour améliorer la maîtrise de leur pulvérisation en adaptant leur volume d'application à l'arbre. La première partie de la journée a consisté en une intervention sur la manière de bien régler son pulvérisateur, comprendre son fonctionnement technique et en un rappel réglementaire.

La seconde partie consistait en des démonstrations en verger de réglages de pulvérisateurs arboricoles et une démonstration de pulvérisation avec réduction du volume de bouillie à l'hectare en verger d'agrumes et contrôle de la pulvérisation sur papier hydrosensible ainsi qu'une présentation des produits TOP-Pulvé.



Présentation d'un matériel de désherbage vapeur
Crédit : DRAAF

SALON DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

L'office de l'environnement corse et dix de ses partenaires (Corsica Grana, Interbio Corse, DRAAF, Université de Corte, Compostea, Qualitair Corse, Miel de Corse, MSA, FREDON Corse et CRA) ont organisé un salon des alternatives aux pesticides le 15 septembre 2017. L'objectif de cette journée était de sensibiliser, d'éduquer, de promouvoir les techniques alternatives et de faire prendre conscience des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, tant sur le plan environnemental que sur celui de la santé.

Le public cible était les jardiniers amateurs et les professionnels de l'entretien des espaces verts. Le programme de la journée était articulé entre la visite d'une dizaine de stands et d'un jardin potager bio conduit suivant le principe de la permaculture, des conférences et une démonstration d'un matériel alternatif de désherbage. La DRAAF a tenu un stand avec la Chambre régionale d'agriculture afin de présenter le plan Ecophyto ainsi que les fermes DEPHY en Corse.



Stand DRAAF (1) Crédit : DRAAF



Stand DRAAF (2) Crédit : DRAAF



ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

En Corse, le groupe de fermes DEPHY regroupe 12 exploitations de clémentines engagées dans la démarche de qualité de l'IGP « clémentine de Corse ». Grâce à l'accompagnement de l'ingénieur réseau de la CRA, l'une de ces exploitations a effectué une conversion en agriculture biologique.

De son côté, l'association de recherche et d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse continue de mener le projet DEPHY EXPE, qui propose une stratégie de production intégrée visant à réduire la quantité d'intrants en combinant différentes méthodes de lutte alternative contre les bio-agresseurs, sur parcelles expérimentales en agrumiculture, culture de kiwis et vignoble, puis à l'échelle parcellaire réelle. Le transfert de ces méthodes a débuté sur les fermes DEPHY pour la production de clémentines.



Parcelles expérimentales Kiwi Crédit : AREFLEC



Parcelles expérimentales vignes Crédit : AREFLEC

**30 000
AGRICULTEURS
ENGAGÉS DANS
LA TRANSITION
AGRO-ÉCOLOGIQUE**



Logo de Chambre d'agriculture de Haute-Corse
Crédit : CRA



Logo Les vignerons de l'île de beauté
Crédit : site www.uvib.fr

L'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un appel à projets pour accompagner des groupes d'agriculteurs en transition vers l'agro-écologie. En Corse, le projet de la SCA Union de Vignerons de l'île de Beauté, mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse et consistant en la réduction des impacts des pratiques des vignerons de la Cave coopérative d'Aleria sur la qualité de l'eau,

a été sélectionné et a obtenu un soutien financier. Cette subvention permettra de réaliser un diagnostic agro-écologique des vignobles inscrits dans cette démarche, de définir les actions et leviers à mettre en œuvre, de vulgariser les pratiques respectueuses de l'environnement et d'aboutir in fine à une logique de certification à forte valeur environnementale.



Les vignerons de l'île de beauté
Crédit : site www.uvib.fr

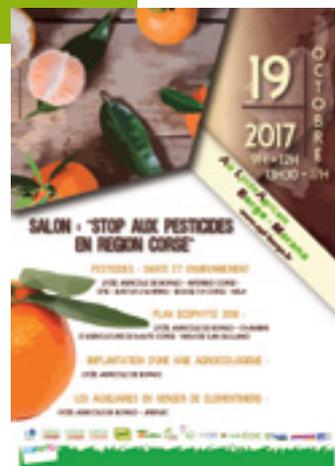


PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Le lycée agricole de Borgo est très impliqué dans le plan Ecophyto. Il teste et valide des hypothèses agronomiques économes en produits phytopharmaceutiques et crée, évalue et capitalise des situations pédagogiques permettant le transfert de ces modes de productions vers le public d'apprenants. Au travers de son exploitation agricole, le lycée est aussi impliqué dans le réseau DEPHY (ferme et EXPE). Dans le cadre de l'appel à projets communication, le projet présenté par l'EPL de Borgo, « Stop aux pesticides en Corse : c'est possible » a été sélectionné. L'action consiste en un salon dont les 5 stands seront tenus par l'équipe pédagogique de l'EPL et les apprenants pour sensibiliser le public cible

(apprenants, collégiens, tout public et agriculteurs) aux dangers liés à l'utilisation des pesticides ; informer sur les systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques et diffuser les résultats des actions conduites au lycée agricole de Borgo depuis 2009 dans le cadre du plan Ecophyto.



Affiche salon
Crédit : EPL Borgo

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -

Dans le cadre de la rédaction des BSV, des observations sont régulièrement effectuées sur le terrain par un réseau constitué de 39 observateurs. Ces observateurs sont issus d'un partenariat avec 29 organismes et exploitants conventionnés. La rédaction des BSV est assurée par les animateurs de 7 filières existantes : agrumes-kiwi, oléiculture, arboriculture, maraîchage, viticulture, Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) et

grandes cultures/fourrages. Une particularité en Corse est que l'oléiculture, l'agrumiculture et la culture des kiwis sont des filières à part entière, clairement identifiées avec leur propre BSV. La validation et la mise en page des BSV ainsi que l'insertion des données météo sont réalisées par l'animatrice inter-filière. Les 7 éditions de BSV sont publiées sur les sites de la Chambre d'Agriculture de Corse, de la DRAAF de Corse et de la FREDON Corse.

Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 26/09/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	3	3
Agrumes kiwi	5	5
Arboriculture fruitière	15	13
Cultures légumières	7	5
Viticulture	8	9
Oléiculture	9	6
Zones non agricoles	5	5

RÉDUIRE LES PHYTOS ET LEURS IMPACTS EN JEVI

Afin de sensibiliser les collectivités, les établissements publics accueillant du public et les jardiniers amateurs sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, plusieurs guides ont été mis en ligne sur le site internet de la DRAAF Corse dont les guides du jardinage au naturel et le guide des solutions zéro pesticide. Dans le cadre de l'appel à projets communication, le projet « Belles des pavés » du CPIE de Corte a été sélectionné. Il s'agit d'une exposition dont l'objectif est de sensibiliser

les citoyens à la flore urbaine spontanée suite à l'arrêt de l'utilisation de phytopharmaceutiques par les collectivités ; de faire accepter la présence de végétation spontanée en ville et de présenter les nouveaux modes de gestion et d'entretien des espaces verts et voiries. Une présentation de la loi LABBE a été également réalisée au cours du salon sur les alternatives aux pesticides et du salon « Stop aux pesticides : c'est possible », auxquels a participé la DRAAF.



Exposition Belles des pavés - Corte Crédit : DRAAF Corse

FORMER LES PROFESSIONNELS PAR LE CERTIPHYTO

En Corse, 9 organismes de formations sont habilités à délivrer le Certiphyto. Chaque année, un calendrier des formations prévues durant l'année est diffusé. Au 27 septembre 2017, 1 485 acteurs du monde agricole ont été formés au Certiphyto. Depuis 2016, et du fait de l'obligation de présentation du certificat individuel

pour l'achat de produits phytopharmaceutiques, la demande de formation s'est fortement développée pour les professionnels dont l'activité principale n'est pas du domaine agricole (professionnels du tourisme et de l'entretien des espaces végétalisés).

Nombre de professionnels titulaires du Certiphyto (chiffres au 27/09/17)

Agriculteurs	788
Conseillers agricoles	46
Distributeurs (professionnels et grand public)	182
Utilisateurs en JEVI	169
Applicateurs en prestation de service (zones agricoles et JEVI)	300
NOMBRE TOTAL DE CERTIPHYTO DÉLIVRÉS	1 485